

Perles du Grand Conseil 2014

- En séance de Groupe socialiste, on se demande qui est le rapporteur sur un objet. Lorsque quelqu'un donne le nom, Olivier Gfeller fait semblant de désapprouver: «C'est pas sympa de dénoncer le rapporteur» (7 janvier 2014).
- On débat longuement au Groupe socialiste du projet de cellule de dégrisement aux Urgences. Le sujet suivant est le Service sanitaire apicole. «A picole, c'est une suite de la cellule de dégrisement, de la cellule à picole ?» (L. Ballif, 7 janvier 2014).
- Christelle Luisier propose une Détermination sur les MATAS (Modules d'Activités Temporaires et Alternatives à la Scolarité). La Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon précise que, même si ce n'est pas son habitude, elle soutient cette détermination. «Elle aurait pu dire "même si ce n'est pas MATAS de thé"..."» (L. Ballif, 7 janvier 2017).
- Pierre Grandjean est un personnage de poids et qui ne l'ignore pas. Il annonce au Conseil: «Cette commission était une commission mammoth, puisque j'en faisais également partie...» (7 janvier 2014).
- Jean-Luc Chollet dit que la partie de l'épiderme la plus sensible est le porte-monnaie... En aparté, le Conseiller d'Etat Philippe Leuba commente: «Il aurait dû dire "la bourse" !» (7 janvier 2014).
- Prenant la parole après Jean-Marie Surer, Frédéric Borloz déclare: «Je partage les propos de Monsieur Sourire... euh Surer ! » (7 janvier 2014).
- Dans le débat sur l'initiative Lavaux 3, le Conseiller d'Etat Philippe Leuba affirme que «les vigneron de Lavaux doivent pouvoir vivre de leurs mains». Olivier Kernen complète: «... et aussi de nos coudes !» (21 janvier 2014).
- Dans le Plan directeur cantonal, une fiche concerne les ICFF, Installations commerciales à fortes fréquentations. Elle vise à encadrer la création de nouveaux centres commerciaux. Et, curieusement, c'est le député (H)Aldi qui en demande la suppression... à la hache s'il le faut ! (28 janvier 2014)
- Au Groupe socialiste, on reçoit les auteurs d'une pétition concernant les employées de maison en situation irrégulière. L. Ballif s'enquiert auprès des gens autour de lui pour savoir qui a une femme de ménage. «Moi, j'ai une femme tout court !» déclare Daniel Troillet (28 janvier 2014).
- Le Grand Conseil s'appesantit à nouveau longuement sur la triste affaire Claude Dubois, meurtrier de la petite Marie. Dans sa péroraison, le député Marc-Olivier Buffat fait un lapsus macabre: «C'est la justice qui est montrée du bois... euh, du doigt» (28 janvier 2014).
- Martial de Montmollin fait une interpellation sur le créationnisme enseigné dans certaines écoles évangéliques et leur refus de l'évolution. Mais il ne désire pas... développer ! (4 février 2014).
- Christiane Jaquet-Berger défend la possibilité de création d'un nouveau groupe politique, évoquant les études que mène à ce sujet la commission de modernisation du Parlement. Elle ne doit pas la tenir en grande estime car elle l'appelle la «Como-Poire»... (au lieu de Comopar) (4 février 2014).
- A propos des économies d'énergie envisagées dans l'informatique cantonale par l'extinction des appareils durant la nuit, Didier Divorne combat cette idée, car c'est durant ces heures creuses que sont faites les mises à jour des logiciels. «C'est donc des mises à nuit, plutôt.» (Jean-Robert Yersin, 11 février 2014).
- La Comopar apprend que la proposition de modification de la Loi sur le Grand Conseil nécessitera également une modification constitutionnelle, pour laquelle le peuple sera appelé aux urnes. «Il faudra choisir un week-end où on vote sur une initiative UDC si on veut espérer une participation convenable !» (Laurent Ballif, 12 février 2014).
- Le député Jean-Michel Dolivo demande ce qu'est un danger gravitaire. La Conseillère d'Etat Béatrice Métraux explique que, contrairement aux dangers sismiques, cela concerne tout ce qui tombe: les rochers, les eaux, les arbres, les orages. «... et les seins» croit judicieux d'ajouter en aparté Hugues Gander. Commentaire de Laurent Ballif: «C'est pourquoi il valait mieux s'adresser au Bon Dieu [la Conseillère d'Etat] pour avoir la réponse !» (18 février 2014).
- Nicolas Rochat a déposé une interpellation urgente couronnée par un projet de résolution à propos de l'exclusion de la Suisse du projet Erasmus. Michaël Buffat lui reproche d'avoir agi à la va-vite, sans attendre la prise de position du Conseil d'Etat. «Les questions auraient pu être adaptées aux réponses»...! (4 mars 2014).
- C'est l'UDC Jean-François Thuillard qui est le porte-parole de son parti dans le débat d'entrée en matière sur le futur Pôle muséal. Olivier Kernen insinue: «Chez eux, c'est par tirage au sort qu'ils désignent ceux qui doivent intervenir dans les débats sur la Culture». Laurent Ballif complète: «Thuillard, il a eu un gage parce qu'il avait laissé tomber son petit morceau de pain dans la fondue !» (11 mars 2014).
- «Dans la future grande salle du pôle muséal, les chaises seront mobiles et pourront être mises à l'écart, ce qui permettra de disposer d'un grand écart... euh, un grand espace» (Christiane Jaquet-Berger, 18 mars 2014)
- Lors de son discours de remerciement à Jean-Michel Favez, lors du Congrès du Parti socialiste vaudois à Chavannes, Stéphane Montangero, nouveau Président du PSV, dit que Jean-Michel a désiré prendre un

peu de recul, pour s'éloigner des brouilles de coulisses... Très peu de gens ont entendu la contrepèterie (22 mars 2014).

- Réplique à une attaque de Pierre-Yves Rappaz, qui a reproché aux Verts de soutenir l'initiative Ecopop. «Si l'initiative Ecopop contient la notion d'Ecologie, c'est un abus de langage, tout comme l'appellation Union Démocratique du Centre» (Martial de Montmolin, 25 mars 2014).

- «Les chiens et les chats attirent les legs [prononcé «lesse»], beaucoup plus que les reptiles du Vivarium». Cette déclaration d'Anne-Catherine Lyon ne surprend pas, mais c'est surtout les chiens qui attirent les laisses (1^{er} avril 2014).

- Commentaire d'Anne-Catherine Lyon sur une reformulation d'un article de loi par une commission: «Le droit n'aime pas les nouveautés, surtout lorsqu'on veut dire la même chose !» (1^{er} avril 2014).

- Lors de l'inauguration du Convention Center de l'EPFL, un illusionniste-humoriste interpelle certaines personnes du public et les chambre gentiment. Il demande à une personne, comme s'il s'adressait à un enfant, quel est son nom: «Anne-Catherine. ?... Oui, ben ça finira bien par revenir à la mode ! » (Humoriste Eric Antoine, 3 avril 2014).

- Le Grand Conseil débat du chemin riverain que certains veulent voir créer tout autour du Léman. Le Syndic de Gland, Gérald Cretegny, signale que, sur le territoire de sa commune, il existe beaucoup de barrières et de clôture qui empêchent l'accès au lac. Dans la salle, certains s'étonnent qu'il n'y ait pas été mis... des chaînes (chênes – gland) (29 avril 2014).

- A propos des concessions pour ports privés, Olivier Epars relève finement que le délai pour leur renouvellement a été prolongé et va quasiment jusqu'aux... «calanques grecques» ! (13 mai 2014).

- Le Grand Conseil traite des réponses du Conseil d'Etat à propos des PLAFAs, les mesures d'internement administratif que peut prendre la Justice de Paix. Olivier Kernén remarque qu'il ne faut confondre «bon de PLAFAs» et «bas de plafond» ! (24 juin 2014).

- Le même Olivier Kernén déclare qu'il a toujours cru que Labouchère était un(e) herpès en voie de disparition (24 juin 2014).

- Pour rendre hommage aux employés des routes menacés par leur activité proche des automobiles, et en particulier à l'occasion d'un décès dramatique sur un chantier, les députés ont reçu une délégation des cantonniers cantonaux. Les députés ont reçu chacun une chasuble flashy. En début de séance, le Président Laurent Wehrli doit toutefois avertir les membres du Grand Conseil qu'ils ne devraient pas porter lesdites chasubles, car la caméra ne capte que les bandes réfléchissantes et plus du tout les visages. Tout le monde n'a pas retiré sa chasuble: certains ont dû se dire que, pour une fois qu'ils réfléchissaient en passant à la télévision... (Laurent Ballif, 1^{er} juillet 2014).

- Le nouveau Président du Grand Conseil Jacques Nicolet participe à Vevey à la partie officielle de la manifestation Léman Tradition, qui présente les barques latines. Le syndic-député Laurent Ballif s'exprime au nom de la Municipalité, et, à la fin de son discours, on voit passer derrière lui le bateau Belle Epoque le VEVEY. Puis la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite (ancienne Syndique de Morges) prend la parole, et c'est derrière elle la Galère (basée à Morges) qui défile majestueusement. C'est ensuite à Jacques Nicolet de s'exprimer; à la fin de son discours, il se tourne vers le lac et commente: «Maintenant, j'attends de voir passer le bateau *LIGNEROLLE*, puisqu'il est prévu que le bateau portant le nom de la ville de l'orateur en cours passe devant la tribune...» (Vevey, 30 juillet 2014).

- «Le poste de police de Coppet a maintenant fermé. Les citoyens qui veulent accéder à un guichet de police doivent faire 11 km de plus, et inversement...». Cette phrase sibylline semble vouloir dire que ceux qui ne veulent pas accéder à un guichet de police ont 11 km de moins... ?! (Véronique Hurni, 26 août 2014).

- Alexandre Rydlo apporte une précision bienvenue – mais apparemment évidente – à propos d'une locomotive abandonnée à Sébeillon et utilisée comme lieu de prostitution: «La loco n'appartient pas aux CFF mais à l'entreprise... Goutte !» (26 août 2014).

- Philippe Randin s'applique à un petit exercice involontaire d'allitération: «J'ai entendu le crédo avec de grands trémolos de Messieurs Borloz»... (26 août 2014).

- Une motion d'Yves Ferrari rencontre une approbation quasi unanime du Conseil, et le tableau des votes est tout vert. Question et remarque étonnées d'Eric Zuger: «Ils se sont rendu compte que cela venait de Ferrari ? Quand c'est Ferrari, c'est rouge, normalement !» (9 septembre 2014)

- Michaël Buffat a reçu une réponse à son interpellation sur la situation des prisonniers et désire venir au pupitre des orateurs. Le Président Nicolet est si bien imprégné du contenu du texte qu'il invite l'interpellateur à venir «à la barre» ! (9 septembre 2014).

- Marc-Olivier Buffat a intitulé une de ses interpellations sur «l'affaire D» de l'expression tirée des pages roses du dictionnaire «Usque tandem». Et il commence son explication en disant que ce qui l'a choqué c'est «latin...te à la séparation des pouvoirs» ! (9 septembre 2014).

- Le Président Jacques Nicolet annonce, en début de séance, l'absence d'un député X pour cause de maladie. Il lui transmet ses vœux de «sincère rétablissement». Si le député X fait semblant d'être malade, il pourrait aussi faire semblant d'être guéri ! (Laurent Ballif, 16 septembre 2014)

- Le député Axel Marion renouvelle le langage avec une formulation concaténant deux expressions courantes: «J'aimerais mettre le pavé au milieu de l'étang»... On ne sait pas s'il veut jeter un pavé dans la mare ou remettre l'église au milieu du village (16 septembre 2014).
- Le Président Nicolet lit la lettre de démission de Rémi Jéquier de la Commission de Santé publique. Il le remercie pour... «l'inertie» qu'il a mise dans son travail (23 septembre 2014).
- Le député Philippe Randin invite à «ruminer» le postulat de Grégory Devaud qui «ne mange pas de foin» ! (23 septembre 2014).
- Après une intervention un peu sèche à la suite de laquelle on lui a reproché de prendre ses collègues pour des demeures, le député Philippe Jobin tente de se justifier: «Je ne prends pas mes collègues pour des demeures puisque, comme moi, ils ont été élus»... (23 septembre 2014).
- Le Président du PLR Frédéric Borloz reprend les propos de la Présidente de l'UCV qui s'est exprimée juste avant lui. Mais, au lieu de parler d'elle en disant «ma préopinante», il dit «ma prééminente». C'est bien d'avoir quelqu'un qui respecte la vraie hiérarchie ! (23 septembre 2014).
- Le départ forcé du Chef du SDT, Philippe Gmürr, donne lieu à différents jeux de mots: «Jacqueline de Quattro est au pied du gmürr; c'est au pied du gmürr qu'on voit le maçon». La plus jolie est sans conteste: «Jacqueline de Quattro, la femme qui gmürgmüre à l'oreille du SDT...» (Laurent Ballif, 30 septembre 2014).
- Le Président Nicolet salue une trentaine de requérants de l'EVAM qui sont à la tribune du public. Ils sont venus se renseigner sur la démocratie telle qu'elle est pratiquée «un petit peu dans le canton», selon les propres termes ambigus du Président (28 octobre 2014).
- Au nom de la commission ad hoc qui s'est penchée sur le postulat demandant d'augmenter le nombre de femmes dans les conseils d'administration, le président-rapporteur Andreas Wüthrich explique que «il faut aller chercher les femmes là où elles se trouvent». Il répète même deux fois cette formule sibylline, en ayant l'air de savoir, lui, où elles se trouvent. Il pense à la cuisine ? Le député Laurent Ballif demande à M. Wüthrich s'il peut lui dire où sont les femmes. Le Président Nicolet évoque la chanson de Patrick Juvet «Où sont les femmes ?»... (28 octobre 2014).
- Durant une séance de la Comopar, Marc Oran se laisse aller à un petit dérapage, ou plutôt se rattrape avant de prononcer une image par trop triviale: «Il n'est pas nécessaire d'être plus nombreux pour aller chercher la mère au chat». C'est un audacieux télescopage entre «la mère Michel qui cherche son chat» et «cacher la merde au chat» (31 octobre 2014).
- Jean-Marc Chollet est un maître en contorsions et en nuances. Il explique ainsi que «cela nous amène à nuancer notre abstention en commission en un vote favorable en plénum» (4 novembre 2014).
- Lors d'une réunion commémorative sur la Riviera, les vanes volent bas. Un Syndic relève que le Président Wehrli, à la fin de son année de présidence, avait un emploi du temps similaire à sa ceinture: plus un seul trou de libre ! (9 novembre 2014).
- Au cours de la même réunion, un autre Syndic évoque le généreux défunt qui vient de léguer 100 millions à l'Etat de Vaud. Un murmure qu'il s'agit d'un habitant de Montreux. Ledit Syndic imagine l'intention de la Municipalité de Montreux de renoncer à subventionner l'Asloca pour verser plutôt une subvention à EXIT (9 novembre 2014).
- Régis Courdesse s'étonne que ce ne soit pas un rose ou un vert qui ait déposé un certain postulat, mais un Blanc... Matthieu Blanc ! Ce dernier, peu après, prend la parole et enchaîne sans le vouloir sur le schéma des couleurs en disant: «Si vous décidez de renvoyer mon postulat en commission, je n'en ferai pas une jaunisse...» (18 novembre 2014).
- Le Bureau du Grand Conseil propose de modifier le traitement des interpellations, en particulier dans les cas où le Conseil d'Etat entend immédiatement. Dans le cadre du débat, Haury ne se montre pas très favorable au traitement des interpellations immédiatement par voie orale. Il est vrai qu'en tant que médecin il préfère peut-être une autre voie de traitement (L. Ballif, 18 novembre 2014).
- Le député Jean Tschop ironise sur le fait que Jean-Marie Surer, député de Bière, défend la bière dans le débat sur la LADB. Pourtant, la bière n'est pas forcément un sujet sur lequel on doit ironiser quand on s'appelle... «tchope» ! (Laurent Ballif, 25 novembre 2014)
- Les travaux en cours au Parlement cantonal ont permis de découvrir, à l'occasion de la démolition d'un mur, des fresques du XIVe siècle. Pour la mettre en valeur, il est nécessaire de dépenser environ 300'000 francs de plus pour déplacer les wc qui devaient prendre place à cet endroit. Selon Claude Schwab, «c'est la clause du besoin» (2 décembre 2014).
- Le Conseiller d'Etat Pascal Broulis est aussi créatif que Jacques Chirac qui avait inventé «abracadabrantésque». Lui, il a déclaré: «Vous connaissez mon *intransigeabilité* en matière d'exonération fiscale.» (2 décembre 2014).
- La dépollution des stands de tir désaffectés est un sujet sans cibles (sensible) (Claude Schwab, 2 décembre 2014).
- Dans le débat sur la LADB, on parle d'un amendement proposant d'imposer la gratuité de la carafe d'eau. De manière surprenante, Olivier Epars s'oppose à cette proposition, considérant que c'est une prestation

comme une autre, qui doit avoir son coût. «Le plat du jour, ce n'est pas sur cela que le restaurateur peut gagner quelque chose. C'est plutôt un service au travailleur, même si je le pratique peu...» Il pratique peu... le travail ou le plat du jour ? (3 décembre 2014).

- Pascal Broulis, dans un débat sur le chauffage au bois, affirme beaucoup aimer le bois. Il rappelle en effet que «le surnom des habitants de Ste-Croix est 'les Cirons'» (vers qui rongent le bois). Six ronds, c'est parfait aussi pour un Chef des finances ! (L. Ballif, 9 décembre 2014).

- Dans le débat sur le nouveau centre de recherche sur le cancer, Jean-Luc Chollet nous apprend que, à l'Hôpital de l'enfance, les petits cancéreux sont regroupés à l'étage onze. Onze, comme Onzologie ? (L. Ballif, 10 décembre 2014).

- Le député Hans-Rudolph Kappeler défend la commission des Visiteurs du Grand Conseil, dont il fait partie. «Cette commission est nouvelle, elle a dû forger son chemin...» «Forger» ? C'est un chemin de fer ? (L. Ballif, 10 décembre 2014).